

■ **association 'NECESSITAS'**, à Servion, route cantonale 4, CH-550-1046733-8. Nouvelle association. Statuts du 10 mars 2006. But: proposer aux plus démunis des produits de première nécessité; récupération, nettoyage, réparation et revente d'objets et matériel jetés ou détruits; création d'emplois afin d'assurer la pérennité du projet; développement et réalisation de projets de coopération économique, sociale et humanitaire; exploitation de commerces y relatifs. Ressources: dons, cotisations, héritages, legs, subsides des pouvoirs publics, quêtes, ventes et bénéfices d'autres activités. Responsabilité personnelle des membres limitée au paiement des cotisations. Organes: assemblée générale; comité de 3 à 5 membres. L'association est engagée par Pichard Benjaporn, de Thaïlande, à Broc, présidente, Pichard Christian, d'Ormont-Dessus, à Broc, vice-président, tous deux avec signature collective à deux, et Pichard Elisabeth, d'Ormont-Dessus, à Genève, secrétaire, sans signature, membres du comité.

Journal no 3649 du 28.03.2006
(03316432 / CH-550.1.046.733-8)